

## ÉCONOMIE

## rénovation thermique des bâtiments

## le chiffre

### La positive attitude

Le concours « Familles à énergie positive » organisé par les onze acteurs lorrains du réseau Info Energie, fait de plus en plus d'émules.



En moyenne, l'an passé, chaque famille participant au défi avait réussi à réduire sa consommation énergétique de 22 %, soit 220 € d'économies sur une saison de chauffage. Photo archivée R.L./J.L. PELAEZ

Le 2<sup>e</sup> concours « familles à énergie positive » a été lancé en décembre 2012. D'ici le 30 avril, 317 familles lorraines font le pari d'atteindre au moins 8 % d'économies d'énergie en changeant leurs comportements à la maison afin d'économiser 346 830 kWh ! Soit l'équivalent de la consommation énergétique annuelle de 80 foyers, ou 79 tonnes en émission de CO<sub>2</sub>.

Ce sont les économies d'énergies réalisées par les 145 familles lorraines qui ont participé l'an passé à la première édition du concours « Familles à énergie positive » organisé par les onze acteurs du réseau Info Energie que compte la région. Objectif de ce défi, « faire passer le message de la sobriété énergétique au grand public », explique Pierre Brouillard, directeur de l'Agence locale de l'énergie (ALE) de Nancy. « Nous avons pu constater que si dans le domaine des travaux et de l'amélioration de l'habitat les choses ont fortement évolué depuis quelques années, les comportements et gestes du quotidien pour faire des économies d'énergie ont encore du chemin à faire ». Et il est vrai que sur la

route des objectifs du Grenelle, la Lorraine et les acteurs de l'Info Energie ont du pain sur la planche... D'ici 2020, ce sont 70 000 foyers par an qui doivent réaliser 10 % d'économies d'énergie !

Mais en un an, le concours a déjà fait des émules. De 145, le nombre de familles est passé à 317. En moyenne l'an passé, chaque famille avait réussi à réduire sa consommation énergétique de 22 % soit 220 € d'économies sur une saison de chauffage alors que l'objectif minimal du défi est de réduire sa consommation d'énergie de 8 % (chauffage, eau chaude et sanitaire et électricité), sans réaliser de travaux, en adaptant simplement les gestes du quotidien.

Les conseillers des différents onze espaces Info Energie de Lorraine, conseillent de manière neutre et gratuite chaque année les particuliers, copropriétaires, professionnels et collectivités. Pour toute demande d'information, contactez le numéro Azur Lorrain (prix d'un appel local) au 0 810 422 422 pour connaître votre conseiller le plus proche. Site : [www.eie-lorraine.fr](http://www.eie-lorraine.fr)

# Plus de 22 % des logements lorrains sont énergivores

La transition énergétique, dont le débat national a été lancé en Lorraine fin février, ne se fera pas si le bâtiment ne devient pas économe en énergie. Le chantier de la rénovation thermique est immense.

Avant d'évoquer les énergies nouvelles, pensons à déblayer le terrain par la sobriété énergétique : les économies d'énergies ! Ce mot de Vincent Pierré, de Negawatt, une association écologiste qui prône le changement de comportement dans la consommation d'énergie, tenu lors du débat lorrain sur la transition énergétique, résume bien la problématique.

### DOSSIER

La transition entre les énergies fossiles et les renouvelables passera par l'incontournable sobriété énergétique. Et le bâtiment en est l'illustration parfaite. Il est un des secteurs les plus énergivores. Il est responsable de 25 % des émissions nationales de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>) et représente 43 % de la consommation de l'énergie finale. Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), 3,4 millions de ménages sont en situation de précarité énergétique, c'est-à-dire consacrant plus de 10 % de leurs ressources au paiement de

leurs factures d'énergie. L'amélioration de la performance du logement est donc une priorité.

### Consommateurs d'énergies fossiles

Selon l'Insee et l'Observatoire régional de l'Énergie, le secteur résidentiel lorrain représente 1,1 million de logements dont 90 % de résidences principales, 3 % de résidences secondaires ou occasionnelles, 7 % de logements vacants. Plus d'un million de ces logements sont consommateurs d'énergies fossiles. En grande majorité, le gaz de ville prédomine comme énergie de chauffage pour 46 % de ces logements, le fioul et l'électricité représentent 21 % et 16 %. Le bois reste anecdotique. Si en Moselle et Meurthe-et-Moselle, le gaz de ville domine, dans les Vosges et en Meuse, cette part diminue au profit du fioul et du bois énergie. En Lorraine, le secteur résidentiel reste près de 40 % des consommations d'énergie et il est responsable de 19 % des émissions de gaz à effet de serre.

Dans notre région, 66 % des

logements ont été construits avant la première réglementation thermique de 1975. Plus de 6 maisons sur 10 ont été construites avant cette date. La consommation moyenne du logement lorrain est estimée à 318 kWhEP/m<sup>2</sup>an (unité de mesure de la consommation d'énergie primaire par unité de surface et par an), alors qu'en France, elle est de 272 kWhEP/m<sup>2</sup>an. Cette valeur est le fait d'un climat plus froid dans nos contrées. Néanmoins, on estime aujourd'hui que 22 % des logements lorrains sont considérés comme énergivores (étiquette G sur le barème de la performance énergétique d'un bâtiment), ce qui représente près de 208 000 logements. Près de la moitié de ces bâtiments passeraient à une consommation moyenne supérieure à 600 kWhEP/m<sup>2</sup>an. La quasi-totalité de ces logements a été construite avant 1975 et dans 7 cas sur 10, il s'agit d'une maison. « Des chiffres qui confirment une certaine précarité énergétique du secteur résidentiel lorrain », conclut l'Observatoire de l'énergie.



Les particuliers peuvent s'informer auprès des Espaces Info Énergie de l'Ademe pour améliorer leur logement. Photo archivée R.L./J.L. PELAEZ

Le chantier de la rénovation thermique en Lorraine, notamment son financement, est immense. C'est urgent. Des initiatives ne manquent pas. Mais le cap des 500 000 logements

anciens rénovés en France chaque année fixé par le président de la République semble d'ores et déjà inatteignable.

Bernard KRATZ.

### Conseils pratiques

Jérémy Marx est conseiller en énergie à l'Agence locale de l'énergie et du climat du pays messin (Alec). Il donne cinq conseils faciles à appliquer pour faire des économies d'énergie.

- Installer des mousseurs hydroéconomiques sur les robinets. Cela permet de réduire son débit de 50 % sans perdre de puissance.
- Dégivrer régulièrement son congélateur. 3 mm de glace enlevés, c'est 30 % de surconsommation en moins.
- Placer une bouteille d'eau pleine dans la chasse d'eau. Une bouteille d'un litre permet d'économiser un litre d'eau à chaque chasse tirée.
- Diminuer d'un degré sa température de consigne sur le chauffage. Un degré en moins représente 7 % d'économies.
- Dégivrer ses plats en les plaçant dans le réfrigérateur, sans passer par le micro-ondes. Cela permet d'apporter du froid en plus au réfrigérateur.

F. P.

### Le marché de l'audit énergétique s'attaque aux particuliers

En Lorraine, une quinzaine de bureaux d'études proposent des audits énergétiques aux particuliers. Reportage, à Metz, dans une maison à rénover.

Des gravas et de la poussière du sol au plafond. Le froid qui pénètre de tous les côtés. Frédéric Piromalli, 39 ans, vient d'acheter une maison dans le quartier de Vallières, à Metz. Une bâtisse dans laquelle tout est à refaire, ou presque. « Je souhaite profiter du fait qu'elle soit vide pour établir un état des lieux de ses faiblesses en matière d'économie d'énergie, avant de me lancer dans les travaux », annonce d'emblée le nouveau propriétaire.

### Une aide de la Région à hauteur de 80 %

Car ce matin-là, il est accompagné de Philippe Barde, directeur de la société Altereco, spécialisée dans l'audit énergétique.

« Ce service est reconnu et utilisé par les collectivités locales, les industries ou le tertiaire depuis de nombreuses années, mais ne s'est ouvert aux particuliers que récemment », explique-t-il. Frédéric a fait appel à sa société pour des raisons bien précises : « Je ne voulais pas me lancer dans les travaux n'importe comment, mais réellement cibler les priorités et calculer, à moyen terme, le gain financier que je pourrais réaliser grâce à ces économies d'énergie et à une éventuelle baisse de la note du diagnostic de performance énergétique (DPE) ».

L'aide de la Région, qui prend en charge 80 % de la facture de cet audit, a aussi pesé dans la balance. Surtout que de nouvelles aides seront accordées au moment des travaux, pouvant aller jusqu'à 10 000 € dans certains cas.

À partir de là, comment se



Nouveau propriétaire, Frédéric Piromalli a fait appel aux services de la société Altereco pour établir un état des lieux des faiblesses en matière d'économie d'énergie de sa maison. Photo Pascal BROCARD

matérialise concrètement le travail du bureau d'étude sur le terrain ? « Il se décline en trois phases », détaille Philippe Barde. « La première consiste à établir un état des lieux complet. Nous recalculons les surfaces, la déperdition de chaleur, nous répertorions les problèmes d'isolation. Ensuite, nous passons à l'étape de la modélisation et du bilan thermique à l'aide d'un logiciel. On scrutait les réactions de la maison, on évalue les pourcentages de déperdition sur les plafonds, les fenêtres, on établit une synthèse. Et enfin, pour finir, nous déterminons plusieurs scénarios avec le client sur les travaux et les économies à réaliser. »

Pour effectuer toutes ces mesures, les bureaux d'études utilisent des technologies pointues, dont deux sont aujourd'hui indispensables, selon Philippe Barde : « La caméra infrarouge, qui permet de détecter les défauts majeurs, et la porte soufflante. Cet outil est une espèce de gros ventilateur que l'on place dans la maison et qui va la mettre en dépression. Le but de l'opération est de tester son étanchéité à l'air. »

À ses côtés, Frédéric Piromalli ne regrette visiblement pas son choix : « Je sais exactement où je vais, c'est rassurant ».

François PRADAYROL

C'est l'autre objectif après la priorité de la rénovation thermique de l'habitat. Il concerne la construction neuve. La RT 2012, réglementation thermique, a pour objectif de diviser par 3 les consommations énergétiques des bâtiments neufs. La consommation primaire passerait de 150 kWhEP/m<sup>2</sup>an (RT 2005) à 50, soit le niveau BBC, bâtiment basse consommation. La Région Lorraine a accompagné la réalisation de 274 projets de bâtiments BBC à hauteur de 2,4 M€ (81 % de constructions neuves dont 87 % de maisons). Pour cause de contraintes budgétaires, les aides de la Région ont fortement diminué.

### Eco-prêts pour les travaux

La Région Lorraine et la BPLC (Banque Populaire de Lorraine Champagne-Ardenne) ont signé une convention pour lancer les éco-prêts afin de financer les travaux d'efficacité énergétique chez les particuliers (logements individuels et copropriétés) et dans les entreprises (TPE et PME). Elle s'appuie sur le dispositif ELENA, de la Commission européenne. Il met à disposition une enveloppe nationale de refinancement de 100 M€ dans le cadre de partenariats entre des collectivités et une banque locale. Quant au taux de cet éco-prêt accessible à partir de l'été prochain aux particuliers, il oscillerait, selon Dominique Wein, le directeur de la banque, entre 1,5 et 2 %.

### L'exemple de Saint-Dié

La communauté de communes du Pays de la Déodat, autour de Saint-Dié-des-Vosges, donne l'exemple. Ayant recensé quelque 6 000 logements passagers énergétiques, elle a lancé, avec l'Agence pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) une opération d'envolée baptisée Habiter mieux ! En prenant en compte les populations en précarité énergétique. Coût moyen du pack d'urgence de travaux : 14 000 euros, dont 20 à 30 % à la charge des propriétaires. Quelque 150 à 200 logements ont été rénovés la première année, dégageant 2,5 M€ de chiffre d'affaires pour les entreprises d'un pôle éco-construction voisin.



La caméra infrarouge, qui permet de détecter les défauts majeurs d'un logement en termes de déperdition d'énergie. Photo Pascal BROCARD

## Ventes Privilèges



### Conditions exceptionnelles sur :

- 1 Fabia TDI  
Rf. 7190 : 12.950<sup>000</sup> - 3.500<sup>000</sup> = 14.450<sup>000</sup>
- 1 Roomster TDI  
Rf. 7180 : 24.819<sup>000</sup> - 4.000<sup>000</sup> = 20.919<sup>000</sup>
- 4 Octavia TDI  
Rf. 7210 : 24.779<sup>000</sup> - 23<sup>000</sup> = 19.076<sup>000</sup>  
Rf. 7213 : 23.625<sup>000</sup> - 23<sup>000</sup> = 18.191<sup>000</sup>  
Rf. 7208 : 24.775<sup>000</sup> - 23<sup>000</sup> = 19.076<sup>000</sup>  
Rf. 7212 : 24.304<sup>000</sup> - 23<sup>000</sup> = 18.714<sup>000</sup>
- 4 Yeti TDI  
Rf. 7131 : 25.405<sup>000</sup> - 3.500<sup>000</sup> = 21.905<sup>000</sup>  
Rf. 7194 : 24.450<sup>000</sup> - 3.500<sup>000</sup> = 20.950<sup>000</sup>  
Rf. 7215 : 28.299<sup>000</sup> - 3.500<sup>000</sup> = 25.799<sup>000</sup>  
Rf. 7112 : 25.814<sup>000</sup> - 3.500<sup>000</sup> = 26.314<sup>000</sup>
- 4 Superb TDI  
Rf. 7226 : 37.220<sup>000</sup> - 7.500<sup>000</sup> = 30.220<sup>000</sup>  
Rf. 7243 : 38.320<sup>000</sup> - 7.500<sup>000</sup> = 31.820<sup>000</sup>  
Rf. 7251 : 37.019<sup>000</sup> - 7.500<sup>000</sup> = 29.519<sup>000</sup>  
Rf. 7252 : 40.345<sup>000</sup> - 7.500<sup>000</sup> = 32.845<sup>000</sup>

Offre valable hors frais d'immatriculation sur liste de véhicules indiqués ci-dessus, selon stock.

### Des concessions près de chez vous

03 87 77 77 01  
EVIDENCE AUTOMOBILES  
ZI TALANGE  
(Direction Marques Avenue)

03 87 87 34 42  
CENTRAUTOM  
Evidence Automobiles  
1, rue Saint-Guy • 57600 FORBACH